

Campagne de la dîme 2025
Paroisse St-Matthieu



Chers membres de la communauté,

*Pour ma paroisse... de tout cœur
Une communauté d'amour ancrée dans la foi*

Alors que nous célébrons la fête de l'Action de grâce, nous sommes reconnaissants pour les coloris automnaux, nos récoltes, mais aussi nos familles et nos amis. Nous voulons aussi reconnaître le travail de toutes les personnes engagées bénévolement dans la communauté, que ce soit à la paroisse, dans le quartier et dans les milieux de travail et de vie. Toutes ces raisons de se réjouir n'effacent pas la violence ni les guerres ni les défis économiques. Nous souhaitons néanmoins que la beauté et la bonté que nous célébrons nous aident à demeurer dans l'espérance et nous donnent la force de continuer à avancer dans l'amour et la joie. La porte de votre église est ouverte et l'équipe de la paroisse vous attend pour célébrer, fraterniser et vous accompagner dans les différents passages de vos vies.

Pour continuer notre mission, la paroisse a besoin de votre appui financier et c'est pourquoi nous faisons de nouveau appel à vous. Nous vous invitons à manifester votre appui à notre belle paroisse par vos dons. Malgré les contributions reçues au printemps, nous anticipons encore un léger déficit pour 2025. Par conséquent, vos contributions sont d'autant plus nécessaires et appréciées.

Vous pouvez donner en ligne en cliquant sur l'onglet DÎME 2025 de la page d'accueil du site de la paroisse **stmatthieu.org** grâce au site sécurisé de l'archidiocèse. Vous pouvez aussi contribuer en personne ou la poste (lorsque le service reprendra). Nous savons que nous pouvons compter sur vous et nous vous en remercions sincèrement. Au plaisir de vous accueillir très bientôt chez vous!

André Bouchard
Président

Élie Muzungu Kasongo-Ngoy
Prêtre

Michel Baron
Trésorier

Nom, prénom _____ Téléphone _____

Adresse: _____ Code postal: _____

Don 2025 pour la dîme : _____ \$

À remettre avec votre don lors de la quête ou au secrétariat du 69, rue de Provence (le mardi de 7 h 30 à 11 h 30 et de 12 h 30 à 15 h 30 ainsi que le jeudi de 12 h 30 à 15 h 30).